

Député au Parlement Européen
Groupe PPE depuis juin 2009
Circonscription Île-de-France
et des Français de l'étranger

→ Membre de la commission
du Marché intérieur et de la
commission des affaires étrangères

→ Maire de La Garenne-Colombes

→ Professeur de Médecine

Pour plus d'informations, contactez-moi :
philippejuvin92@gmail.com

N° 25
SEPTEMBRE 2015

Soutenez mon action,
et rejoignez-moi sur

WWW.PHILIPPEJUVIN.FR

La Lettre de Philippe Juvin



Philippe Juvin, votre député européen d'Île-de-France et des Hauts-de-Seine

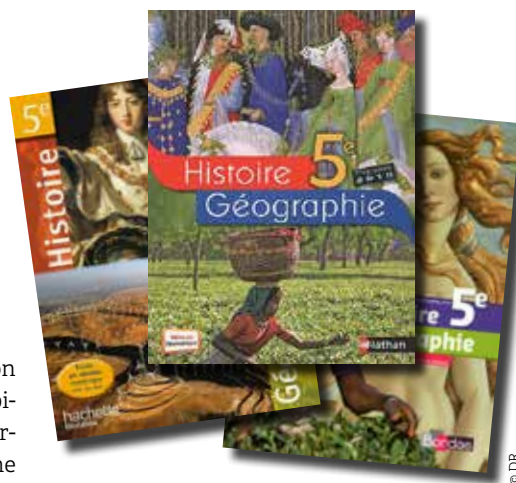
L'autodafé du roman national et européen

Dans mon avant-dernière lettre d'information, je vous entretenais de la suppression des classes européennes au collège. Je vais aujourd'hui évoquer la proposition de réforme du programme d'Histoire-Géographie dont la lecture est saisissante. On y découvre, dans un jargon digne des Précieuses ridicules, une ahurissante entreprise de démolition, d'abêtissement et d'autodénigrement.

Passons sur le but clairement affiché selon lequel l'élève devra « développer sa sensibilité aux questions socialement vives ». Derrière ce style prétentieux (qu'est-ce qu'une « question socialement vive » ? Y en aurait-il des mortes ?), doit-on comprendre que l'Histoire va devenir un outil de justification a posteriori de revendications sociales contemporaines. Les risques de dérives idéologiques sont immenses. Où est la prudence de l'historien, surtout face à un enfant ?

Plus grave encore, le roman national est abandonné. L'enseignement de la place de la Chrétienté (le rôle structurant du Clergé au Moyen-Age, le mouvement des monastères, ce que doit l'Art à la Religion, l'Art roman, l'Art gothique, la Réforme ...) et des Lumières deviennent facultatifs ! Quant aux Croisades, à la Renaissance, à l'Humanisme et à d'autres pans entiers de notre Histoire, ils disparaissent complètement. Comme Clovis, Jeanne d'Arc, Dreyfus ou Pasteur ...

En revanche, deviennent obligatoires l'enseignement de l'Islam en 5^e, celui des traites



négrières en 4^e, et des empires coloniaux en 3^e ! Comme si l'histoire de l'Islam avait plus marqué notre civilisation que celle de la Chrétienté, désormais facultative... Comme si les traites négrières avaient plus d'importance que le siècle de Louis XIV, Les Lumières et la révolution américaine, désormais facultatifs... Comme si les empires coloniaux avaient plus marqué l'histoire de l'Europe du XIX^e que le Congrès de Vienne, Marx ou l'unification de l'Italie et de l'Allemagne, complètement oubliés.

Cette entreprise de démolition du roman national ne tente même pas de se donner des airs européens. Rien sur l'histoire de l'Europe : Charlemagne, la Magna Carta, Charles Quint, la Reconquista, les grands explorateurs et la Renaissance italienne, l'émigration européenne vers les Etats-Unis...

Silence, rien de cela n'a existé. Comment les Français pourront-ils un jour se sentir Européens si on ne leur apprend pas leur Histoire commune, pourtant si riche... ?

Enfin, le programme d'Histoire tourne le dos à la nation unificatrice de Renan. On ne nous raconte plus une glorieuse histoire commune mais des morceaux de destins tragiques et morcelés : la moitié de l'histoire de l'Europe au XIX^e se résume à la souffrance causée à ses colonies, la Première guerre mondiale insiste sur le génocide des Arméniens, la Seconde guerre mondiale sur celui des Juifs et des Tsiganes. Non pas que ces histoires ne soient pas très importantes. Mais elles en deviennent, sans prudence méthodologique, la principale (seule ?) grille de lecture. Le roman national est découpé en histoires tragiques communautaires.

L'idée ici véhiculée est connue : il faut passer sous silence le riche legs de la civilisation dominante issue de la Chrétienté et des Lumières. En revanche, il faut apprendre à tous combien les communautés de la France d'aujourd'hui ont souffert de la France des rois, de l'Eglise, de la République et des empires. Comme s'il fallait payer une dette. Curieuse façon de réconcilier les Français. Car peut-on aimer la France si on n'en apprend pas les beaux moments ? Peut-on aimer un pays dont l'Histoire se résume à avoir rendu les Noirs en esclavage, colonisé des peuples pacifiques, et produit l'horreur des guerres et des déportations du XX^e siècle ?

Suite page 2...

Vers un nouvel accord commercial entre l'UE et le Vietnam

Après deux années de négociations, l'Union s'apprête à conclure un traité de libre-échange avec Hanoï, visant à supprimer la quasi-totalité des droits de douanes et ouvrir le marché vietnamien aux prestataires de services européens. L'UE est actuellement le sixième plus important investisseur étranger au Vietnam (500 millions d'euros en 2013).

Campus des Jeunes Républicains au Touquet (12-13 septembre 2015)

Lors de ces journées de formation et d'échanges, Philippe Juvin animera un atelier intitulé « Réformer Schengen, une obligation ? ». Il partagera son analyse de député européen sur la crise migratoire qui secoue actuellement l'Europe.



La lettre d'information parlementaire de **Philippe Juvin**

Suite de la page 1

L'analyse fine du programme de langue étrangère confirme cette inquiétude. On aurait attendu qu'on y favorise la compréhension des cultures dont on veut étudier la langue. Or, par un faux parallélisme, on exige d'abord que l'enfant émette des critiques sur la sienne (c'est-à-dire la notre) : il doit « prendre de la distance et réfléchir sur ses propres habitudes et conceptions culturelles »... Bref, il doit culpabiliser et prendre conscience de ses nombreux défauts...

En valorisant les périodes obscures et douloureuses que nous avons connues (comme toute nation), et en occultant les passages qui en ont fait l'identité, la gloire et la richesse de l'Europe, le nouveau programme du collège inculque le goût de l'auto-dénigrement systématique. Nous n'aurions rien fait de beau. Il s'agit bien d'une entreprise de détestation.

Nos élèves méritent de savoir que leur pays et leur continent sont des berceaux de la démocratie qui ont vu naître les Droits de l'Homme et les libertés individuelles. Ils méritent d'apprendre de quelle grande nation ils seront les Citoyens. Ils doivent être fiers, et non honteux.

On m'aurait dit un jour qu'un gouvernement aurait rendu facultatif l'enseignement de l'histoire de l'Occident chrétien au Moyen Âge, je ne l'aurais pas cru. On m'aurait dit que ce même gouvernement (de gauche !) aurait fait disparaître l'affaire Dreyfus des programmes, je ne l'aurais pas cru. On m'aurait dit que ce même gouvernement (de gauche !) aurait rendu facultatif l'enseignement des Lumières, je ne l'aurais pas cru. Aujourd'hui, c'est fait. Et je suis bien obligé de le croire.

Philippe Juvin,
Député européen LR
Maire de La Garenne-Colombes

L'avenir de la Grèce est toujours incertain

Moins de sept mois après son élection à la tête de la Grèce, Alexis Tsipras a démissionné de son poste de Premier ministre. Privé de sa majorité à la Vouli après la défection d'une trentaine de parlementaires du groupe Syriza, le chef du Gouvernement n'a eu d'autre choix que de convoquer des élections anticipées. Alors que le spectre d'un « Grexit » semblait s'éloigner, ce coup de théâtre sème le doute sur l'avenir du pays.

Que contient le nouvel accord ?

Après 6 mois d'après négociations, la Grèce a obtenu une nouvelle aide de 86 milliards d'euros. Ces liquidités, dont le versement s'échelonne jusqu'en 2018, donneront de l'air à l'économie grecque, qui devrait connaître une récession de 2,5 % de son PIB en 2015. En contrepartie, Athènes créera un fonds de privatisation qui devra générer 50 milliards d'euros, dont la moitié servira à recapitaliser les banques. Le prochain gouvernement grec devra aussi engager des réformes structurelles, moderniser l'administration et adapter la fiscalité. Enfin, il sera tenu de coopérer étroitement avec ses créanciers, afin de faciliter les contrôles.

Prochaines étapes

Pour qu'il devienne opérationnel, l'accord financier devra être ratifié par tous les membres de la zone euro. Outre la Grèce, sept Etats doivent procéder à des consultations parlementaires, dont la France et l'Allemagne. Néanmoins, dans une note du 14 juillet, le FMI a estimé que la dette grecque, qui atteint 175 % du PIB, deviendra bientôt insoutenable. D'après lui, des mesures bien plus radicales (annulation, restructuration des créances, aides budgétaires directes) devront être envisagées.

Avant sa démission, Alexis Tsipras a demandé au Parlement européen de participer au « processus d'évaluation de la mise en place de l'accord ». Cette possibilité, offerte par les textes européens, renforcerait le contrôle démocratique du plan. Cependant, si ce dialogue peut être constructif, le Parlement européen saura se montrer vigilant pour

s'assurer que le gouvernement grec respecte ses engagements.

Désormais, plusieurs scénarii se profilent : soit les prochaines élections permettent d'élargir le soutien aux réformes, soit les partis d'opposition réalisent une percée. L'instabilité politique qui en résulterait pourrait remettre en cause l'application du plan d'aide européen. Les membres de la zone euro ont pris leurs responsabilités en sauvant une troisième fois la Grèce de la faillite, à la classe politique grecque de prendre les siennes.



Les acteurs européens mobilisés pour lutter contre le cancer du poumon

Le 23 juin, Philippe Juvin a participé à une conférence organisée à Bruxelles par la European Respiratory Society, consacrée à la coopération européenne dans le domaine de la recherche et du traitement de cette maladie. Cet échange avec des représentants de la Commission européenne et de la société civile a permis de partager les expériences et d'identifier des bonnes pratiques.

Réunion publique sur l'Europe à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)

Philippe Juvin a participé le 17 juin à une réunion publique sur l'Europe en présence du maire de Levallois, Patrick Balkany. Cette rencontre a été l'occasion de faire un bilan de sa première année au Parlement européen depuis sa réélection.

La lettre d'information parlementaire de **Philippe Juvin**

Calais, symptôme des carences de la politique migratoire européenne

Depuis plusieurs mois, la ville de Calais est occupée par des milliers de migrants, qui tentent de rejoindre le Royaume-Uni par tous les moyens. La concentration de clandestins dans le Nord de la France pose de sérieux problèmes qui ne peuvent être traités de façon purement nationale.

Un défi humanitaire, sécuritaire et économique

Les migrants à Calais, pour la plupart de jeunes hommes âgés de 18 à 35 ans venus d'Afrique et du Moyen-Orient, s'entassent sur le site d'une ancienne décharge. Les conditions de vie dans cette « nouvelle jungle » sont préoccupantes. Le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR), a d'ailleurs évoqué début août une situation « d'urgence civile ». Dans ce contexte, les associations présentes sur place tentent de s'organiser pour traiter les problèmes sanitaires et de logement.

Les rixes entre communautés, les règlements de comptes entre passeurs et les affrontements avec les forces de l'ordre, sont autant de menaces à la sécurité publique. Depuis le début de l'année, 19 réseaux criminels ont été démantelés par l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et l'emploi des étrangers sans titre (Ocrist), 37 000 tentatives de traversée de l'Eurotunnel ont été recensées et une dizaine de personnes sont décédées dans des accidents.

La présence de migrants entrave aussi l'activité économique. Le nombre de touristes britanniques dans le Calaisis n'a cessé de diminuer (seulement 8 % des visiteurs en juillet), tandis que les amendes pour les routiers transportant des clandestins (souvent à leur insu) ont triplé depuis 2012. Le trafic d'Eurostar commence aussi à être perturbé

par l'intrusion de migrants. Dans ces conditions, la libre circulation des personnes et des marchandises n'est plus garantie entre la France et le Royaume-Uni. Eurotunnel a d'ailleurs récemment demandé aux Etats français et britannique 9,7 millions d'euros de dommages et intérêts.

Les limites d'une approche purement nationale

Depuis le début de l'été, plusieurs mesures ont été prises par la France (sécurisation du port de Calais et de l'accès à l'Eurotunnel, ouverture d'un centre d'accueil de jour pour les migrants), le Royaume-Uni (projet de loi sanctionnant davantage l'immigration illégale) et l'UE (financement d'un nouveau campement humanitaire d'une capacité de 1500 personnes). Mais sans changement

La crise de Calais en chiffres

Environ **3 000 migrants**
(contre 300 à 400 fin 2013)

1 300 policiers
(dont une partie au nouveau centre de commandement franco-britannique)

10 millions d'euros
débloqués par le Royaume-Uni

25 millions d'euros
débloqués par l'UE



Le traité du Touquet : outil de coopération franco-britannique

Cet accord, signé en 2003, renforce les contrôles au départ de la France pour le Royaume-Uni. Composé de 25 articles, il oblige l'Etat qui accueille sur son sol un migrant (le plus souvent la France) à le reprendre si l'autre Etat le refuse. Il institue également des bureaux d'immigration et de douane extraterritoriaux. Ce traité bilatéral a été rendu nécessaire par l'opt-out (l'option de retrait) du Royaume-Uni de l'espace Schengen et de la majorité des mesures européennes concernant les visas, l'asile et l'immigration.

d'envergure au niveau européen, ces initiatives isolées sont vouées à l'échec.

Alors que 340 000 personnes ont déjà traversé les frontières de l'Union depuis janvier (60 000 de plus qu'en 2014), les ministres de l'Intérieur des 28 qui se réunissent le 14 septembre à Bruxelles, doivent s'accorder sur une nouvelle politique migratoire. Elle devra nécessairement inclure une réforme du droit d'asile, une révision de la convention de Dublin, l'adoption d'une liste commune des pays « sûrs » et la négociation d'accords de réadmission avec ces Etats. Seule la solidarité européenne permettra d'éviter que Calais devienne un gigantesque bassin de rétention des migrants.



L'UE se penche sur la sécurité ferroviaire

Suite à l'attentat déjoué le 21 août dans un Thalys reliant Amsterdam à Paris, les ministres des Transports européens se retrouveront en octobre pour évoquer le renforcement des mesures de sécurité dans les gares, notamment pour les trains transfrontaliers.

CONTACTER PHILIPPE JUVIN

Au Parlement européen

Tél. : +32(0)2 28 45199
 Fax. : +32(0)2 28 49199
 Parlement européen
 60 rue Wiertz - ASP 13 E 218,
 1047 Bruxelles - Belgique

La lettre d'information parlementaire de **Philippe Juvin**

Retour en images*

- 1/2. Philippe Juvin lors d'une réunion publique sur l'Europe le 17 juin à Levallois-Perret, en compagnie du député-maire de la ville, Patrick Balkany.
3. Philippe Juvin le 23 juin à Bruxelles, lors d'une conférence sur la lutte contre le cancer du poumon, organisée par la European Respiratory Society.
4. Philippe Juvin le 25 juin dans les locaux de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) en compagnie de son président Jean-noël Tronc, pour évoquer la réforme européenne du droit d'auteur.
5. Alexis Tsipras, le Premier ministre grec, s'exprimant devant le Parlement européen à Strasbourg le 8 juillet 2015, quelques jours avant la conclusion d'un troisième plan d'aide pour la Grèce.



1



2



3



4



5

© European Union 2015 - European Parliament

Retrouvez toute mon actualité sur www.philippejuvin.fr